

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 16 JANVIER 2017

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la Ville de Clermont, tenue à l'hôtel de ville de Clermont, le 16 janvier 2017 à 20 heures.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET CONSTATATION DU QUORUM

Sont présents : *M. Éric Maltais, conseiller*
M. Luc Cauchon, conseiller
M. Jean-Marc Tremblay, conseiller
M. Réal Asselin, conseiller
Mme Solange Lapointe, conseillère
M. Bernard Harvey, conseiller

Sous la présidence de Monsieur le maire Jean-Pierre Gagnon

Étaient également présents :

Mme Brigitte Harvey, directrice générale
M. Daniel Desmarceaux, directeur général adjoint et directeur des travaux publics

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR **RÉSOLUTION NO. 10982-01-17**

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour adressé précédemment.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY ET DUMENT RÉSOLU QUE l'ordre du jour présenté soit adopté en conservant la mention « affaires nouvelles ».

- 1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum.**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Approbation des procès-verbaux des assemblées ordinaire et extraordinaire du 12 décembre 2016.**
- 4. Appel d'offres et soumissions**
 - 4.1 Renouvellement de l'entente de gestion parasitaire
- 5. Administration, finances et ressources humaines**
 - 5.1 Octroi d'aides financières
 - 5.2 Congrès de la FQM – Septembre 2017
 - 5.3 Congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec - Juin 2017
 - 5.4 Frais pour transfert de perception d'arrérages de taxes
 - 5.5 Mandat à Morency Société d'Avocats – consultation juridique
 - 5.6 Nouvelle entente SHQ – OMH de Clermont et Ville de Clermont
- 6. Travaux Publics**
- 7. Urbanisme et environnement**
 - 7.1 Dérogations mineures – 158 boulevard Notre-Dame
- 8. Sécurité incendie**
 - 8.1 Signature d'une entente relative à l'établissement d'un plan d'entraide pour l'utilisation des pinces de désincarcération
- 9. Loisirs, culture et tourisme**
- 10. Avis de motion et règlements**
- 11. Comptes**
 - 11.1 Ratification des déboursés et salaires de décembre 2016
 - 11.2 Autorisation de paiement des comptes à payer au 31 décembre 2016
- 12. DIVERS ET PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 13. Levée de l'assemblée**

**3. APPROBATION DE PROCÈS-VERBAUX
RÉSOLUTION NO. 10983-01-17**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY ET DÛMENT RÉSOLU QUE les membres du conseil municipal acceptent les procès-verbaux des assemblées ordinaire et extraordinaire du 12 décembre 2016 et ce avec dispense de lecture; une copie dûment certifiée leur a été remise dans les délais prescrits à l'article 333, alinéa 2 de la *Loi sur les Cités et Villes* (L.R.Q., c. C-19).

4. APPEL D'OFFRES ET SOUMISSIONS

**4.1 RENOUVELLEMENT DU CONTRAT POUR SERVICES DE GESTION PARASITAIRE
RÉSOLUTION NO. 10984-01-17**

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE, APPUYÉE PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN ET DÛMENT RÉSOLU QUE la Ville de Clermont renouvelle le contrat avec la firme Maheu & Maheu pour les services de gestion parasitaire et de contrôle d'odeur pour la période du 1^{er} février 2017 au 31 janvier 2018 et ce conformément à leur offre du 16 janvier 2017 et portant le numéro de pièce P1-2017-01-16

QUE la présente résolution soit adressée à M. Jean-Philippe Tremblay, Maheu & Maheu, 710 rue Bouvier, bureau 195, Québec (Québec) G2J 1C2.

5. ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

**5.1 OCTROI D'AIDES FINANCIÈRES
RÉSOLUTION NO. 10985-01-17**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET DÛMENT RÉSOLU QUE la Ville de Clermont octroie les aides financières suivantes :

- | | |
|---|--------|
| • Hockey-Jeunesse
<i>Tournoi Junior A et Junior AA</i> | 350 \$ |
| • Hockey-Jeunesse
<i>Tournoi Novice, Atome, Pee-wee</i> | 250 \$ |
| • Centre Femme aux plurielles
<i>Souper bénéfice du 4 février 2017</i> | 50 \$ |
| • La Virée Nordique
<i>Édition 2017</i> | 100 \$ |
| • Unité Domremy de Clermont
<i>Restructuration 2017</i> | 250 \$ |
| • Carrefour Jeunesse Emploi
<i>Coopérative Jeunesse 2017</i> | 500 \$ |

**5.2 CONGRÈS DE LA FQM – SEPTEMBRE 2017
RÉSOLUTION NO. 10986-01-17**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY ET DÛMENT RÉSOLU QUE les membres du conseil municipal soient autorisés à assister au congrès de la Fédération québécoise des municipalités qui se tiendra au Centre des Congrès de Québec du 28 au 30 septembre 2017.

**5.3 CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC
RÉSOLUTION NO. 10987-01-17**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET DÛMENT RÉSOLU QUE le Conseil municipal de la Ville de Clermont autorise les déplacements et frais de séjour pour la participation de madame Brigitte Harvey, directrice générale au congrès annuel de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) qui se tiendra à Québec les 15, 16 et 17 juin 2016.

**5.4 FRAIS POUR TRANSFERT DE PERCEPTION D'ARRÉRAGES DE TAXES
RÉSOLUTION NO. 10988-01-17**

ATTENDU QUE l'article 480 de la Loi sur les cités et villes autorise le conseil, chaque fois qu'il le juge convenable, d'ordonner par résolution au trésorier ou à tout autre fonctionnaire ou employé de la municipalité d'ajouter au montant des taxes recouvrables sur des biens imposables dans la municipalité, une somme n'excédant pas 10% pour couvrir les pertes, frais et mauvaises dettes;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE ET DÛMENT RÉSOLU QUE madame Brigitte Harvey, directrice générale ou en son absence le directeur général adjoint soient autorisés à procéder aux transferts des dossiers d'arrérages de taxes aux procureurs externes de la municipalité et qu'une somme n'excédant pas 10% soit ajoutée au montant des taxes recouvrables sur des biens imposables pour couvrir les pertes, frais et mauvaises créances.

QUE la présente résolution soit adressée à M. Benoit Côté, cpa, ainsi qu'à Me Philippe Asselin, Morency Société d'avocats.

**5.5 MANDAT À MORENCY SOCIÉTÉ D'AVOCATS
RÉSOLUTION NO. 10989-01-17**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY ET DÛMENT RÉSOLU QUE le conseil municipal de la Ville de Clermont accepte l'offre de services professionnels pour consultations juridiques présentée par la firme MORENCY Société d'avocats en date du 16 décembre 2016 et ce pour l'année 2017 et portant le numéro de pièce P2-2017-01-16.

QUE la présente résolution soit adressée à Me Philippe Asselin, Morency Société d'avocats, Édifice le Delta 3, 2875 Boulevard Laurier, bureau 200, Québec G1V 4M2.

**5.6 ENTENTE SHQ – OMH DE CLERMONT ET VILLE DE CLERMONT : PROGRAMME DE SUPPLÉMENT AU LOYER – MARCHÉ PRIVÉ
RÉSOLUTION NO. 10990-01-17**

ATTENDU QUE la Société d'Habitation du Québec et la Ville de Clermont conviennent de la signature d'une entente dans le cadre du Programme supplément au loyer – marché. Privé – SL1 pour une (1) unité de logement;

ATTENDU QUE cette entente a été rendue nécessaire par la démonstration d'une situation exceptionnelle et par l'accord de la Société d'Habitation du Québec de participer à 90% du coût du supplément au loyer versé;

ATTENDU QU'il y a lieu d'autoriser l'Office municipal d'Habitation de Clermont Inc. à gérer le programme de supplément au loyer, marché privé;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LA-POINTE ET DÛMENT RÉSOLU QUE la Ville de Clermont s'engage à assumer 10% des coûts du programme de supplément au loyer – marché privé pour une unité de logement additionnelle.

QUE la Ville de Clermont autorise l'Office municipal d'Habitation de Clermont Inc. à gérer le programme de supplément de loyer, marché privé et ce dès la date de signature de l'entente.

QUE monsieur le maire Jean-Pierre Gagnon ou son suppléant, ainsi que madame Brigitte Harvey, directrice générale ou en son absence le directeur général adjoint soient autorisés à signer une entente en ce sens avec la Société d'Habitation du Québec et l'Office municipal d'Habitation de Clermont Inc.

6. TRAVAUX PUBLICS

7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

7.1 DÉROGATIONS MINEURES – 158 BOULEVARD NOTRE-DAME RÉSOLUTION NO. 10991-01-17

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité consultatif d'urbanisme ont pris connaissance d'une demande de dérogations mineures déposée le 29 novembre 2016 pour une propriété située au 158 boulevard Notre-Dame afin de réputer conforme la résidence avec une marge de recul latérale minimale à 0,5 mètre alors que la grille de spécifications de la zone 136-M du Règlement de zonage numéro VC-434-13 de la Ville de Clermont stipule que la marge de recul latérale minimale est de 2 mètres;

Afin de réputer conforme la remise résidentielle à une distance minimale de 0,25 mètre de la ligne latérale du terrain alors que le tableau 2 de l'article 7.3.2.2 du Règlement de zonage numéro VC-434-13 de la Ville de Clermont stipule que la distance minimale avec la ligne latérale est d'un mètre;

Afin de réputer conforme l'avant-toit de la remise avec une distance nulle de la ligne du terrain alors que l'article 7.3.2.2 du Règlement de zonage numéro VC-434-13 de la Ville de Clermont stipule que les avant-toits des bâtiments complémentaires doivent être situés à un minimum de 30 centimètres d'une limite de terrain.

CONSIDÉRANT QUE cette dérogation est rendue nécessaire afin de permettre un échange de terrain entre les deux parties;

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires touchés par ces dérogations sont consentants étant donné qu'ils acquièrent une parcelle à l'arrière de leur propriété;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a aucune conséquence pour les propriétés voisines;

CONSIDÉRANT QUE par sa résolution no. 2017-01-430 les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal l'acceptation de la demande de dérogations mineures;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LA-POINTE ET DÛMENT RÉSOLU QUE le conseil municipal de la Ville de Clermont accepte la demande de dérogations mineures.

QUE la présente résolution soit adressée à M. Julien Lavoie.

8. SÉCURITÉ INCENDIE

**8.1 ENTENTE RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT D'UN PLAN D'ENTRAIDE POUR L'UTILISATION DES PINCES DE DÉSINCARCÉRATION (MÂCHOIRES DE VIE)
RÉSOLUTION NO. 10992-01-17**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN ET DÛMENT RÉSOLU QUE Monsieur le Maire Jean-Pierre Gagnon ou le maire-suppléant ainsi que Madame Brigitte Harvey, directrice générale ou le directeur général adjoint soient autorisés à signer une entente avec les municipalités de Saint-Aimé-des-Lacs et Notre-Dame-des-Monts relativement à l'établissement d'un plan d'entraide pour l'utilisation des pinces de désincarcération (mâchoires de vie).

L'entente signée couvrira une période de 6 ans et fera partie intégrante de la présente résolution.

QUE la présente résolution soit adressée aux municipalités de Saint-Aimé-des-Lacs et Notre-Dame des Monts.

9. LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

10. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

11. COMPTES

**11.1 RATIFICATION DES DÉBOURSÉS ET SALAIRES DE DÉCEMBRE 2016
RÉSOLUTION NO. 10993-01-17**

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de la liste des déboursés et des salaires du mois de décembre 2016;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE, APPUYÉE PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS ET DÛMENT RÉSOLU de ratifier les déboursés de décembre 2016 au montant de 275 162,32 \$ ainsi que le versement des salaires de décembre 2016 au montant de 91 867,16 \$ et portant le numéro de pièce P3-2017-01-16.

**11.2 AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES À PAYER AU 31-12-2016
RÉSOLUTION NO. 10994-01-17**

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de la liste suggérée de paiement des comptes à payer de décembre 2016 ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY ET DÛMENT RÉSOLU QUE ce Conseil accepte la liste des comptes à payer pour le mois de décembre 2016 et autorise la directrice générale ou son remplaçant à procéder au paiement des comptes au montant de 69 868,48 \$ certificat de crédit disponible portant le numéro 2017-01-2223 et portant le numéro de pièce P3-2017-01-16.

Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense décrite par la présente résolution est projetée par le conseil.

Certificat de crédit no. 2017-01-2223

Directrice générale et secrétaire-trésorière

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 16 JANVIER 2017

12. DIVERS ET PÉRIODE DE QUESTIONS

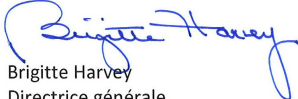
**13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
RÉSOLUTION NO. 10995-01-17**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN QUE
l'assemblée soit levée à 20 h 09.

Jean-Pierre Gagnon
Maire

Brigitte Harvey
Directrice générale

VRAIE COPIE CERTIFIÉE


Brigitte Harvey
Directrice générale